

SPOREVER

Société Anonyme

Au capital de 4.821.896,80 €

Siège social : 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

482 877 388 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires, en vue notamment (i) d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 de la société SPOREVER (la « **Société** »), (ii) d'en affecter le résultat, (iii) d'approuver les comptes consolidés établis par la Société pour son compte et celui de ses filiales (le « **Groupe** » ou le « **Groupe SPOREVER** ») au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et (iv), de vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe, de notre gestion au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.

Il vous sera, par ailleurs, donné lecture des rapports dans lesquels votre Commissaire aux Comptes relate les conditions d'exercice de sa mission et fait état des conclusions auxquelles les ont amené les divers contrôles et vérifications effectués par ses soins dans le cadre du mandat que vous leurs avez confiés.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'objet du présent rapport est de vous donner des informations nécessaires au vote des résolutions qui vous seront soumises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et sur l'activité de la Société.

I – Activité du Groupe et événements significatifs de l'exercice

L'activité de votre Groupe a d'abord été marquée par l'arrêt de contrats avec Orange (Gestion de leur Application Ligue 1, fin en mai 2016 et de la TV Sport365 en juillet 2016). Ces arrêts ont entraîné une restructuration du Groupe afin de limiter l'impact sur notre rentabilité. Nous avons continué à investir sur 3 lignes de business à fort potentiel : le digital avec la refonte intégrale de la plateforme technologique et l'optimisation de la monétisation (Web et mobile), la production audiovisuelle notamment la demande accrue sur des projets corporate et le custom publishing. Concernant ce dernier levier, nous avons signé pour une seconde année avec Orange pour la gestion du portail sport d'Orange.fr en ajoutant à notre flux de syndication, une offre éditoriale dédiée. Parallèlement, nous avons accentué notre politique de diversification en développant la marque media de référence dans le sponsoring et marketing sportif, Sport Stratégies et en lançant le premier media francophone BtoB dédié à l'eSports. Pour chacun, l'objectif est de développer un business hors media notamment en organisant des événements permettant aux deux marques de prendre position dans leurs univers respectifs.

Le modèle économique d'une chaîne TV cab-sat reposant principalement sur les rémunérations apportées par les opérateurs, cette source se tarissant, le maintien de la TV Sport 365 dans son format actuel est remis en cause. Nous continuons le travail d'optimisation des coûts en variabilisant ces derniers au maximum tout en conservant une capacité de production réactive pour notre activité de Production audiovisuelle.

En août 2016, M. Guillaume SAMPIC (né le 11 juin 1970 à Bolbec (76) de nationalité française demeurant 67, rue Ampère – 75017 Paris) a été nommé Directeur Général Délégué de SPOREVER.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les challenges à relever en 2017 :

- Croissance du digital durant une année impaire, donc sans "grands" événements sportifs
- Augmentation de la monétisation du trafic mobile, ce dernier ayant dépassé fin 2016 le trafic desktop sur nos medias
- Devenir un acteur référent dans la production audiovisuelle corporate en capitalisant sur les derniers contrats gagnés (MSD, Dalkia)
- Répondre aux attentes toujours plus fortes de formats vidéos à destination du digital et des réseaux sociaux

- Activité en matière de recherche et de développement.

Néant

- Prises de participations significatives dans les sociétés ayant leur siège social en France ou prises de contrôle de telles sociétés intervenues au cours de l'exercice

- Acquisition du solde du capital de la société SPORTSHOP, société à responsabilité limitée au capital de 300.400 € dont le siège social est situé au 16, rue Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES sous le numéro 444 133 169 ;
- Souscription à 4 % du capital de la société DIGITAL BUSINESS NEWS, Société par actions simplifiée ayant son siège situé au 62, rue Jean Jacques Rousseau – 75001 PARIS et immatriculée 799 805 718 R.C.S. PARIS ;
- Souscription à 36 % du capital de la société LIVE EVENT, Société par actions simplifiée ayant son siège situé au 6C impasse des Michaudes - 74940 Annecy le Vieux et immatriculée 812 491 322 R.C.S.
- Souscription à 10% du capital de la société d'ALL SPORT TALENT AGENCY REUNITED CONSULTING LTD, société immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Angleterre et pays de galles sous le numéro 10316131, dont le siège social est 9 Queen's Yard White Post Lane, Londres, Grande-Bretagne.

- Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France

- **Création de la société SPOREVER VENTURES**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 décembre 2016, la Société a créé SPOREVER VENTURES, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 16, rue Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée le 23 décembre 2016 au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 824 556 633. Elle a pour objet la conception, la réalisation, le développement, la commercialisation et la gestion de produit multimédia (Internet, applications mobiles et tablettes, chaînes professionnelles...). La Société détient 100% du capital et des droits de vote de SPOREVER VENTURES.

- **Création de la société eSPORTS DAILY NEWS**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 décembre 2016, la Société a créé eSPORTS DAILY NEWS, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 16, rue Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée le 19 janvier 2017 au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 825 067 705. Elle a pour objet Activités de production et de conseil dans le media et le hors media BtoB dans le domaine de l'e-sports. La Société détient 51% du capital et des droits de vote de eSPORTS DAILY NEWS.

- **Evénements intervenus depuis la clôture**

- La Société a cédé le 27 février 2017 l'intégralité de sa participation dans la société AKIKUKANAI, SARL au capital de 10.005 €, ayant son siège social 10, rue de la Cerisaie – 75004 PARIS et immatriculée le au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 477 598 403.
- Les Sociétés SPOREVER et REWORLD MEDIA sont en discussion concernant un projet de fusion par voie d'absorption de SPOREVER par REWORLD MEDIA. Ce projet de fusion absorption aurait pour objectif principal de regrouper des activités similaires au sein d'une même structure, REWORLD MEDIA, qui dispose d'une forte notoriété sur son secteur d'activité. L'opération permettrait de favoriser les synergies au sein d'un même groupe et d'apporter de la liquidité aux actionnaires de SPOREVER et de REWORLD MEDIA. La parité de fusion indicative est à ce stade comprise entre 0,44 et 0,59 action REWORLD MEDIA pour 1 action SPOREVER sur la base d'un prix par action REWORLD MEDIA compris entre 2,9 € et 3,3 € et d'un prix par action SPOREVER compris entre 1,45 € et 1,7 €. Cette parité indicative n'a toutefois pas encore fait l'objet d'une validation par un commissaire à la fusion et est par conséquent susceptible d'être modifiée. En tout état, aucun traité de fusion n'est à ce jour encore signé et l'opération serait dans tous les cas conditionnée à son approbation par l'Assemblée Générale de SPOREVER et REWORLD MEDIA. Il est prévu que les Conseils d'administration de SPOREVER et REWORLD MEDIA se réunissent prochainement afin d'examiner les modalités d'une telle fusion et de convoquer le cas échéant les assemblées générales des actionnaires.

- **Indication sur l'utilisation des instruments financiers**

SPOREVER n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

II - Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des sociétés du Groupe

Résultat du Groupe (comptes consolidés)

Le chiffre d'affaires consolidé 2016 s'est élevé à 9.300 k€ contre 10.774 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation consolidé 2016 ressort à 204 k€ contre 641 k€ pour l'exercice précédent :

En 2016, les charges d'exploitations s'élèvent à 9,3 M€ contre 10,4 M€ en 2015 et se décomposent de la manière suivante :

- 4,9 M€ d'achats et charges externes contre 4,9M € en 2015.
- 0,18 M€ d'impôts et taxes contre 0,17 M€ en 2015.
- 3,9 M€ de masse salariale contre 4,6 M€ en 2015. La baisse de la masse salariale s'explique par la baisse des effectifs (54 ETP en 2016 vs 69 en 2015).
- 0,3 M€ d'amortissements et provisions contre 0,7 M€ en 2015.

Le résultat financier ressort à 0,05 M€ contre (0,11 M€) en 2015.

Le résultat exceptionnel 2016 s'établit à (1.376 k€), lié principalement à la restructuration du Groupe suite à l'arrêt des contrats avec Orange (Gestion de leur Application Ligue 1, fin en mai 2016 et de la TV Sport365 en juillet 2016), ainsi qu'à la fin de la réorganisation entamée en 2015.

Le résultat net s'élève à (1.460 k€) contre (1.393 k€) pour l'exercice précédent.

Résultats sociaux de la Société

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires périmètre social, constitué de refacturations de prestations au profit des sociétés du Groupe, s'est élevé à 886.436 € contre 1.290.836 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation périmètre social de l'exercice ont atteint au total 1.050.512 € contre 2.271.874 € pour l'exercice précédent. Elles sont constituées essentiellement d'honoraires et de dépenses marketing pour le business e-commerce.

Le résultat d'exploitation périmètre social ressort pour l'exercice à (141.294 €) contre un résultat de (978.579 €) pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de (1.241.339 €) des produits et frais financiers, il s'établit à un solde de (1.382.633 €) contre un solde de (2.050.065 €) pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de (161.368 €), l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par une perte de (1.544.001 €) contre une perte de (2.718.172 €) pour l'exercice précédent.

L'exercice clos au 31 décembre 2016 fait apparaître une perte de (1.544.001 €).

III- Présentation des comptes – Méthodes d'évaluation

Nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité d'exploitation et d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, comme dans les méthodes d'évaluation retenues.

IV - Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (1.544.001 €).

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- au compte "report à nouveau" pour (1.544.001 €).

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts nous vous demanderons également, lors de l'assemblée, de constater qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

V - Information sur les délais de paiement « fournisseurs »

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs (en K€) :

	Total	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Dettes échues
2016	178	31			147
2015	1.572	54	122	1.067	329

VI - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 1** et le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 2**

VII – Evolution du titre coté en bourse au cours de l'exercice

Au 31 décembre 2016, le cours de l'action s'établissait à 1,22 euros, soit une capitalisation boursière de 7 M euros.

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action SPOREVER au cours de l'exercice 2016.

Evolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés – Source : Euronext



VIII – Situation des filiales et participations au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016, votre Société détenait directement :

- 100% du capital de de la société MEDIA365, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 4.488.745 € dont le siège social est situé au 16, rue Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 432 067 601 ; cette société est la société d'exploitation du Groupe aussi bien en Edition et en Production, sur ses propres marques365 (web et TV) et en BtoB (mobile, brandcontent et TV). Cette société a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 8.098.771 € contre 9.821.416 € en 2015 et un résultat net de (337.302 €) contre (489.281 €) en 2015.
- 100% du capital de de la société SPORT ET STRATEGIES, société par actions simplifiée au capital de 39.420 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 478 052 228

; cette société a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 350.189 € contre 361.149 € en 2015 et un résultat net de (92.370 €) contre (158.395 €) en 2015.

- 100% du capital de la société SPOREVER VENTURES, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social situé au 16, rue Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée le 23 décembre 2016 au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 824 556 633.
- 100% du capital de la société SPOREVER INTERNATIONAL LTD constituée en Angleterre en Novembre 2006. La société est dotée d'un capital de 100.000 Livres Sterling non appelé, elle n'a encore connu aucune activité.
- 100 % du capital de la société SPORTSHOP, société à responsabilité limitée au capital de 300.400 € dont le siège social est situé au 16, rue Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES sous le numéro 444 133 169 ; cette société a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 897.080 € contre 3.899.351 € en 2015 et un résultat d'exploitation de (289.460 €) contre (347.393) € en 2015. Suite au jugement en date du 10 janvier 2017, la société SPORTSHOP est sortie de la période d'observation.
- 71,3% du capital de la société WEBTRADING, société par actions simplifiée ayant son siège social 4, rue des Montagnes de Lans - 38130 Echirolles et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 790 705 628. (Liquidation en cours)
- 51% du capital de la société eSPORTS DAILY NEWS, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 16, rue Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée le 19 janvier 2017 au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 825 067 705.
- 41,5% du capital de la société ADLG AND COM (Avenue De La Glisse), société à responsabilité limitée ayant son siège 7 avenue Pierre Mendès-France – 14120 Mondeville et immatriculée le 13 août 2008 au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 505 388 207. Suite au jugement du Tribunal de Commerce de Caen du 04 janvier 2017, la Société a été liquidée.
- 36 % du capital de la société LIVE EVENT, Société par actions simplifiée ayant son siège situé au 6C impasse des Michaudes - 74940 Annecy le Vieux et immatriculée 812 491 322 R.C.S.
- 25 % du capital de la société AKIKUKANAI, SARL au capital de 10.005 €, ayant son siège social 10, rue de la Cerisaie – 75004 PARIS et immatriculée le au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 477 598 403.
- 4 % du capital de la société DIGITAL BUSINESS NEWS, Société par actions simplifiée ayant son siège situé au 62, rue Jean Jacques Rousseau – 75001 PARIS et immatriculée 799 805 718 R.C.S. PARIS

IX - Aliénations et participations croisées

Néant.

X - Répartition du capital de la Société

Vous trouverez ci-dessous une répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2016 :

Par application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25 %), du tiers (33,33 %), de la moitié (50 %), des deux tiers (66,66 %), des dix-huit vingtièmes (90 %) ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la Société à la fin du dernier exercice clos (31 décembre 2016) est présentée ci-dessus :

31-déc.-16	Actions	% Actions
Pascal Chevalier (*)	1 624 278	27%
Actions Propres	882 799	15%
Reworld Media	660 132	11%
Telefin SA	561 750	9%
Orange	276 546	5%
Flottant	2 021 866	34%
Total	6 027 371	100%

(*) Et toutes sociétés contrôlées par Pascal Chevalier

XI- Programme de rachat d'actions – actions auto détenues

Aucun programme de rachat d'actions n'a été mis en place.

Au 31 décembre 2016, Il y a 882.799 actions auto détenues par SPOREVER représentant environ 14,6% du capital.

XII – Fonds Propres – Endettement

Société

Au 31 décembre 2016, la Société bénéficie d'une trésorerie négative de 17.777 € et de capitaux propres positifs de 1.262.308 €. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent au 31 décembre 2016 à (98.604 €).

Dettes financières :

Les dettes financières du groupe correspondent à des emprunts bancaires et s'élèvent au 31/12/2016 à 604 k€.

Groupe

La position de trésorerie du Groupe à la clôture s'établissait à 1.090 k€.

XIII – Tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et/ou de compétences accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital et en cours de validité à la clôture de l'exercice.

	DELEGATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FIN DE LA DELEGATION
1.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires Plafond : 1.446.568 € de nominal Durée : 26 mois	Néant	30.12.2017
2.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public Plafond : 1.446.568 € de nominal Durée : 26 mois	Néant	30.12.2017
3.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration à de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories définies de personnes Plafond : 1.446.568 € de nominal Durée : 18 mois	Néant	30.04.2017
4.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit	Néant	30.12.2017

	préférentiel de souscription, dans le cadre d'un placement privé. Plafond : 1.446.568 € Durée : 26 mois		
5.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Autorisation au Conseil d'Administration en vue d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) avec suppression du droit préférentiel de souscription Plafond : 482.189,60 € de nominal Durée : 18 mois	Néant	30.04.2017
6.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites existantes ou à créer Plafond : 10% du capital social Durée : 38 mois	Utilisé à hauteur de 600.000 actions gratuites en août 2016.	30.12.2018
7.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet réduire le capital social par annulation des actions auto détenues Plafond : 10% du capital social pendant une période de 24 mois Durée : 26 mois	Néant	30.12.2017
8.	<u>Assemblée Générale du 30 octobre 2015 :</u> Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeur mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise Plafond : 3% du capital social Durée : 18 mois	Néant	30.04.2017

XIV – Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce

Nous vous précisons que les conventions réglementées conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration qui a décidé de maintenir les autorisations précédemment octroyées pour l'ensemble des conventions poursuivies.

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et qui se sont poursuivies ou qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

XV – Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société

- Convention de prestations entre MEDIA365 (filiale à 100% de SPOREVER dont Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND sont respectivement président directeur général pour l'un, et directeur général délégué et administrateur pour l'autre) et la société REWORLD MEDIA FACTORY (société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont REWORLD MEDIA détient plus de 50% du capital et représentée par Pascal CHEVALIER, son Président) pour l'utilisation du CMS développé par REWORLD MEDIA FACTORY sur la base de l'outil « open source » WordPress. Cette convention a été résiliée le 1^{er} décembre 2016.
- Convention de prestations entre MEDIA365 (filiale à 100% de SPOREVER dont Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND sont respectivement président directeur général pour l'un, et directeur général délégué et administrateur pour l'autre) et la société REWORLD MEDIA FACTORY (société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont REWORLD MEDIA détient plus de 50% du capital et représentée par Pascal CHEVALIER, son Président) pour des prestations de services dans le domaine de la finance et web. Cette convention a été conclue le 1^{er} janvier 2016.
- Convention de prestations entre MEDIA365 (filiale à 100% de SPOREVER dont Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND sont respectivement président directeur général pour l'un, et directeur général délégué et administrateur pour l'autre) et la société REWORLD MEDIA FACTORY (société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont REWORLD MEDIA détient plus de 50% du capital et représentée par Pascal CHEVALIER, son Président) pour des prestations de services dans le les nouvelles technologies. Cette convention a été conclue le 30 juin 2016.
- Convention de prestations entre MEDIA365 (filiale à 100% de SPOREVER dont Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND sont respectivement président directeur général pour l'un, et directeur général délégué et administrateur pour l'autre) et la société REWORLD MEDIA FACTORY (société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont REWORLD MEDIA détient plus de 50% du capital et représentée par Pascal CHEVALIER, son Président) pour des prestations de services dans le domaine de la production publicitaire. Cette convention a été conclue le 1^{er} janvier 2016.
- Convention de prestations entre MEDIA365 (filiale à 100% de SPOREVER dont Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND sont respectivement président directeur général pour l'un, et directeur général délégué et administrateur pour l'autre) et la société REWORLD MEDIA FACTORY (société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont REWORLD MEDIA détient plus de 50% du capital et représentée par Pascal CHEVALIER, son Président) pour des prestations de services de régie. Cette convention a été conclue le 1^{er} janvier 2016.

XVI – Administration de la Société

- Liste des mandats et fonctions dans la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la société par chacun des mandataires sociaux.

Nom, prénom	Fonctions	Date de nomination en qualité d'administrateur	Date d'expiration du mandat d'administrateur
M. Pascal CHEVALIER	Président Directeur Général Administrateur	Ratification de la cooptation par l'Assemblée Générale du 29 mai 2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
M. Gauthier NORMAND	Directeur Général délégué Administrateur	29 mai 2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2017
ORANGE FRANCE SA	Administrateur	12 juin 2014	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
M. Patrick CHENE	Administrateur	12 juin 2014	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
M. Guillaume Renaud SAMPIC	Administrateur	29 mai 2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2017
M. Romain ROULLEAU	Administrateur	30.09.2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31.12.2018
M. François THEAUDIN	Administrateur	30.09.2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31.12.2018
M. Bertrand FOLLIET	Administrateur	30.09.2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31.12.2018
M. Georges SANS	Administrateur	30.09.2015	Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31.12.2018

M. Pascal CHEVALIER, Président du Conseil d'Administration et Président Directeur général de la Société est également :

- Président Directeur Général de la société REWORLD MEDIA, société anonyme ayant son siège social au 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 439.546.011 RCS NANTERRE,
- Administrateur de la société Trinova Création, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 St Didier au Mont d'Or immatriculée au R.C.S de LYON sous le numéro 424 936 482 ;
- Administrateur de la société Trinova, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 St Didier au Mont d'Or immatriculée au R.C.S de LYON sous le numéro 411 877 657,
- Administrateur de la société Archipel SA, société anonyme ayant son siège social 101, rue Jean Jaurès - 92 300 Levallois-Perret, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 410 773 279,
- Administrateur de la société LeadMediaGroup, société anonyme ayant son siège social situé 11 bis rue Scribe - 75009 Paris, et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 504 914 094,
- Président et administrateur de la société NEXTEDIA, société par actions simplifiée ayant son siège social au 16, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 429 699 770 RCS NANTERRE,
- Président de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare – 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 502 687 577,
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau 77930 CHAILLY EN BIERE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 323 362 582,
- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 49, rue de l'Est 92100 BOULOGNE, au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 769 160.
- Gérant de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée ayant son siège social 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 397 912 528,
- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour,
- Président du Conseil d'administration de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423.

M. Gautier NORMAND, Administrateur et Directeur Général Délégué de la Société, est également :

- Gérant de la société JAG CONSEILS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 86, rue de Paris – 92100 NANTERRE et immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le numéro 789 696 648 ;
- Administrateur de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423 ;
- Administrateur et Directeur Général Délégué de la société REWORLD MEDIA, société anonyme ayant son siège social au 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 439.546.011 RCS NANTERRE.

La société ORANGE France SA, Administrateur, est également :

- Président du Conseil d'Administration de Atlas Services (Belgique)
- Administrateur de Atlas Countries Support (Belgique)
- Administrateur de MT Telecom (Belgique)
- Administrateur d'Orange Bank (France)
- Administrateur d'Orange Espagne (Espagne)
- Administrateur d'Orange Lease (France)
- Administrateur de Sofinergie Capac (France)
- Administrateur de Sofinergie 5 FCM (France)

M. Patrick CHENE, Administrateur, est également :

- Gérant de JPMA SARL

M. Guillaume Renaud SAMPIC, Administrateur, est également :

- Board Member de Yazino Limited
- Gérant de GCC Conseil

M. François THEAUDIN, Administrateur, est également :

- Directeur Général et Administrateur de la société NEXTEDIA, société par actions simplifiée ayant son siège social au 16, rue du Dôme – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 429 699 770 RCS NANTERRE,
- Gérant de Arelio
- Président de Quintet

M. Bertrand FOLLIET, Administrateur, est également :

- Administrateur de la société Evenium,
- Administrateur de la société Entrepreneur Venture Conseil,
- Administrateur de la société Entrepreneur Venture Gestion,
- Administrateur de la société Eurasian Property,

- Administrateur de la société Cellcast PLC,
- Administrateur de la société Cellcast UK,
- Administrateur de la société Fresh Venture,
- Administrateur de la société Fresh Venture Investment Ltd,
- Administrateur de la société Global Digital Investments Ltd,
- Administrateur de la société Tview,
- Administrateur de la société SMS Media,
- Membre du Conseil de surveillance de Zenexity.

▪

- Actions gratuites, bons, options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dirigeants

Aux termes des délibérations de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de SPOREVER en date du 30 septembre 2015, suite à la fusion absorption d'ATTRACTIVE SPORT par SPOREVER, il a été procédé au report de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise ATTRACTIVE SPORT sur les actions SPOREVER (« **BSPCE SPOREVER** ») au profit des personnes suivantes :

- M. Gautier NORMAND : 86.500 BSPCE SPOREVER pour lesquels il n'y a aucune condition d'exercice pouvant donner droit à 181.650 actions SPOREVER au prix unitaire de 1,49 €
- M. François THEAUDIN : 86.500 BSPCE SPOREVER pour lesquels il n'y a aucune condition d'exercice pouvant donner droit à 181.650 actions SPOREVER au prix unitaire de 1,49 €

Chaque BSPCE SPOREVER donne le droit de souscrire à 1 action au prix unitaire de 1,49 €.

Il est rappelé qu'aux termes des décisions du conseil d'administration du 24 août 2016, il a été procédé à l'attribution de 600.000 actions gratuites (« **Actions gratuites** ») au profit des personnes suivantes :

- M. Gautier NORMAND : 285.000 Actions gratuites
- M. Guillaume SAMPIC : 285.000 Actions gratuites
- M. François DUROUX (salarié de la filiale MEDIA 365) : 30.000 Actions gratuites

La période d'acquisition a été fixée à un an et une condition de présence est prévue au cours de cette période.

le Conseil d'administration a décidé, que les dirigeants mandataires sociaux de la Société, auxquels des Actions de Préférence ont été attribuées, devraient conserver au nominatif, jusqu'à la cessation de leurs fonctions de mandataires sociaux, 10% du nombre d'Actions Gratuites qui seraient acquises.

XVI – Commissaires aux Comptes

Le commissaire aux comptes titulaire de Sporever (Ernst & Young et autres représenté par M. Jean-Christophe Pernet), et le suppléant (Auditex), ont été nommés lors de l'assemblée générale du 18 Mai 2011 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

IL sera proposé à l'Assemblée générale de ne pas renouveler les mandats de Commissaire aux Comptes titulaire ERNST & YOUNG et Commissaire aux Comptes suppléant AUDITEX, et de nommer en remplacement :

En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

Commissaire aux comptes titulaire

DELOITTE & ASSOCIES

185, C Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine

En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

Commissaire aux comptes suppléant

B.E.A.S

195, Avenue Charles de gaulle - 92200 Neuilly sur Seine

pour une période de six (6) exercices, qui prendra fin avec l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- Rémunérations perçues par les Commissaires aux Comptes

Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires perçus par les Commissaires aux Comptes au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 42.565 € euros (contre 62.565 € HT en 2015). Au niveau de la société consolidante, les honoraires s'élèvent à 13.315 € euros (contre 26.315 € en 2015).

XVII – Gouvernance d'entreprise – rémunération des dirigeants

Nous vous rappelons que la Direction Générale de la Société est assurée par votre Président du Conseil d'Administration.

Deux Directeurs Généraux Délégués ont été nommés au cours des exercices 2015 et 2016 pour une durée illimitée.

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération au cours de l'exercice.

Le montant global des honoraires versés à des structures dont les dirigeants sont également dirigeants de SPOREVER pour l'exercice 2016 s'élève à 240 000 €.

XVIII – Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2016, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

Le délai à l'issue duquel l'assemblée générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L225-129-6 du Code de commerce étant désormais porté à 5 années lorsque celle-ci s'est prononcée sur une telle augmentation de capital lors d'une augmentation de capital en numéraire, nous ne présentons pas de telle résolution à l'assemblée générale ordinaire annuelle dans la mesure où une telle résolution a été présentée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2015.

Conclusion

Si vous approuvez les comptes tels qu'ils vous sont présentés, vous voudrez bien alors donner à vos administrateurs quitus de leur gestion et au Commissaire aux comptes quitus de sa mission pour l'exercice considéré.

Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1 :**Tableau des résultats des cinq derniers exercices société Sporever**Tableau des résultats des cinq derniers exercices

En euros	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>	<u>31-déc-14</u>	<u>31-déc-13</u>	<u>31-déc-12</u>
Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 821 897	4 821 897	5 496 260	5 496 260	5 496 260
Nombre des actions ordinaires existantes	6 027 371	6 027 371	2 198 504	2 198 504	2 198 504
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximum d'actions à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	886 436	1 290 836	1 117 001	1 176 159	1 053 145
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(183 897)	(1 590 680)	(402 799)	(713 591)	(681 470)
Impôt sur les bénéfices					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 544 001)	(2 718 172)	(405 312)	(716 103)	(683 982)
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,03	-0,26	-0,18	-0,32	-0,31
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,26	-0,45	-0,18	-0,33	-0,31
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	2	5	6	7	7
Montant de la masse salariale	214 550	278 569	458 567	566 522	426 313
Montant des charges sociales	83 345	115 864	188 561	245 917	187 333

Annexe 2

Tableau des résultats des cinq derniers exercices Groupe Sporever

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

En euros	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>	<u>31-déc-14</u>	<u>31-déc-13</u>	<u>31-déc-12</u>
Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 821 897	4 821 897	5 496 260	5 496 260	5 496 260
Nombre des actions ordinaires existantes	6 027 371	6 027 371	2 198 504	2 198 504	2 198 504
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximum d'actions à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	9 300 000	10 773 000	13 371 699	11 505 059	13 449 570
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 105 000)	(882 000)	959 939	(866 405)	366 634
Impôt sur les bénéfices			(87 607)		
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 420 000)	(1 619 000)	59 695	(1 780 997)	(607 138)
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,18	-0,15	0,44	-0,81	0,17
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,24	-0,27	0,03	-0,81	-0,28
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	54	69	73	92	101
Montant de la masse salariale	2 817 000	3 315 000	3 932 783	4 879 441	5 356 737
Montant des charges sociales	1 102 000	1 260 000	1 629 443	2 190 315	2 496 339